

Historique Digression sur le Sens du S

0141748282 redaction@revue-eps.com adresser à Me Lasry.

Format :

En prise avec les évolutions actuelles de l'Ecole en général et de notre discipline en particulier nous proposons ici un balayage historique à propos de la signification réelle du S de EPS. Cette modeste réflexion, déjà envisagée par certains, peut intéresser à la fois les candidats aux concours qui traitent encore l'évolution de notre discipline mais aussi suggérer aux acteurs en poste de poser un regard ontologiquement structuré sur sa matière et enfin de méditer à l'actualisation de notre profession.

Non pas, notons le, que le E ou le P ne soient dignes d'intérêt, car d'une part l'éducation est centrale sans nul doute à l'Ecole et d'autre part l'aspect physique doit rester notre particularisme. Il y a là clairement divers chantiers inépuisables.

Mais revenons sur notre S : précisant chaque fois le ministère de tutelle, nous étayerons nos propos sur un exemple issu des Instructions Officielles en vigueur à chaque époque, sur les pratiques professionnelles les plus en vue au moment considéré et un propos contextualisé offert par un célèbre protagoniste de l'époque concernée.

Ensuite, nous pourrions envisager le présent sous le « signe du S ».

Mais débutons à présent notre balade au temps de J. Ferry... en interprétant la signification du S.

Tout d'abord donc une EP Sacrificielle...

En effet à cette époque de conflits, 1870 et la Grande Guerre, il est avant tout nécessaire de renforcer la jeunesse afin qu'elle puisse, faisant don de son corps, renforcer la nation fragilisée. Notre discipline est un moyen d'endurcir et de muscler nos futurs soldats en culottes courtes.

Ministères : Instruction Publique et Beaux Arts (1880) ; Instruction Publique (1905), Guerre (1910)

Textes Officiels: la circulaire du 29 juillet 1881 rend la gymnastique et les exercices militaires obligatoires pour les jeunes garçons. (les Bataillons Scolaires).

Pratique majoritaire : Gym amorosienne 2 heures/ semaine. (4 fois ½ heure)

Parole d'expert : « l'éducation physique est encore à créer en France, et je vous supplie de m'y aider. Je lirai moi-même les rapports de tous les proviseurs et je préférerai cette occupation à toutes les autres, car je vois là un service à rendre aux familles et au pays. »

Jules Simon (homme politique)

Ensuite est venue une EP Soignante...

Comme souvent, suite à un conflit, le médical prend le relais et face à une population en fort mauvais état physique, la science fait son entrée dans la discipline, escortée par son cortège de test, de mesures et de classifications.

Ministère : Hygiène et Prévoyance Sociale (1920) ; Instruction Publique (1922) ; Santé (1932 et 1936)

Textes Officiels: IO de 1923 « contribution au travail intellectuel, à l'éducation morale, au développement corporel, à la santé et à l'hygiène...corriger les attitudes défectueuses ».

Pratique majoritaire : Gym construite et introduction des jeux. (2 heures/semaine).

Parole d'expert : « la gymnastique médicale rend, selon lui, « de bons services dans le traitement des maladies fonctionnelles du système nerveux et dans les maladies de dégénérescence ».

Ph Tissié. (médecin, neuropsychiatre, hygiéniste)

Voici venir une EP Soumise...

Il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur cette période noire de notre histoire mais simplement de constater que la discipline a été exploitée, asservie et pilotée avec force et précision dans un but d'incorporation rapide et efficace de la jeunesse dans l'idéologie dominante.

Ministère : Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports (CGEGS 1940)

Textes Officiels: Règlement CGECS « La France a besoin que tous ses fils endurent leurs corps et trempent leur âme pour faire face aux rudes devoirs qui s'imposent à eux. Soyez les pionniers de la rénovation physique et morale »

Pratique majoritaire : hébertisme et sport. (3h mais parfois plus jusqu'à 9 heures/semaine !).

Parole d'expert : « Jamais le sport n'a été plus utile. Le sport jusqu'à présent pouvait être un luxe. Sa pratique, maintenant, devient un devoir »

J.Pascot. (rugbyman, colonel, ministre)

Vers une EP Synchrétique...

Clairement et logiquement après ces heures noires *d'hyperrèglementation*, de normes et de contraintes, un vrai besoin de liberté s'exprime en tous domaines, et bien évidemment le nôtre. Choix est donc laissé à chacun de prendre la voie qui lui sied, même si sous cette apparente ouverture se dissimule une structuration organisationnelle évidente au sein de chaque piste envisageable.

Ministère : Sous Secrétariat Jeunesse et Sports (1946).

Textes Officiels: IO 45 « *Tout enseignant peut (...) laisser libre cours à sa personnalité et à son initiative, en vue d'obtenir les meilleurs résultats, (...) ceux-ci comptant plus en définitive que l'observance impersonnelle, souvent inféconde, d'une quelconque orthodoxie doctrinale* »

Pratique majoritaire : mélange : exercices construits, d'applications, gestes naturels, jeux sportifs. 2 fois 1h par semaine plus une ½ journée de plein air (3h).

Parole d'expert : « Il y a continuité entre l'EP scolaire et le sport des associations » « l'EP, c'est l'A B C, la grammaire du sport ».

M.Baquet (professeur/penseur)

Pour un dernier baroud, l'EP Scindée :

Dans ce contexte de libéralisme apparent, le courant pédago-scientifique fait pression pour poursuivre l'œuvre de son lointain prédécesseur médical (c'est la voie de l'Inspection générale), s'opposant ainsi à une inquiétante sportivisation naissante (c'est la voie du Politique). Au cœur de l'EPS, s'affrontent les tenants d'une rationalisation disciplinaire et les partisans d'une visée plus compétitive. (une EP en miettes.. ?)

Ministère : Haut Commissariat à la jeunesse et aux Sports (1958) ; Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (1963)

Textes Officiels: IO de 1959 : « *Une réforme de l'EP est à l'étude* » « *Dans leur essence, les IO de 1945 demeurent applicables (...) Cependant, le contrôle de leur application révèle des interprétations qui cèdent, parfois, de façon excessives, aux affinités personnelles des professeurs ou maîtres* »

Pratique majoritaire : gym construite de maintien et d'application en lutte avec pratiques de plein air et/ou sportives. Horaires idem précédemment.

Parole d'expert : « *l'EP ne saurait se confondre avec des apprentissages sportifs, aussi culturels soient-ils* ».

J.Tessié (penseur social)

Et naquit (officiellement) l'EP Sportive...

Ne revenons pas sur le contexte entre les Trente Glorieuses, le séisme des JO de Rome, le gaullisme flamboyant, la Guerre Froide... la France a besoin de représentativité dans la compétition sportive donc détection, entraînement et performance deviennent fondamentaux y compris à l'Ecole. Ce creuset de champions potentiels doit être sondé par le regard expert des professeurs d'EPS pour en extraire la substantifique moelle de futurs médaillables tricolores.

Ministère : Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (1968) Temps Libre (1974) ; Qualité de la Vie (1976)

Textes Officiels: IO de 1967 « *Les APS relèvent donc certainement de notre culture : elles contribuent en outre à l'accroître et à la diffuser* »

Pratique majoritaire : APSA... ! horaires : 5 heures : (2h + 3h de plein air → sport)

Parole d'expert(e) : « *il convient de présenter à l'enfant une activité intégrant les caractéristiques de la pratique au plus haut niveau, c'est-à-dire significatif du progrès historique* ».

J.Marsenach (volleyeuse, enseignante, penseuse)

Et l'Education Nationale ouvrit (enfin) ses portes à une EP Scolaire...

Une promesse électorale tenue (ce n'est pas si fréquent) propulse la discipline dans le sacro saint ministère... avec bien sûr les avantages afférents... mais les contraintes existentielles également... devenir une « matière » comme les autres, implique un réajustement interne, la recherche du fameux isomorphisme disciplinaire qui nous entrainera vers les joies de la didactisation outrancière (mais... de l'EPS ou des APS d'ailleurs ?) et les dérives que cette intellectualisation forcée et mal digérée a augurées. Après avoir lutté sur le « quoi faire en EPS », les exégètes peuvent à présent s'affronter sur le « comment penser l'EPS », sur la conceptualisation de cette discipline « à part entière mais entièrement à part » (J.Dumazedier).

Ministère : Education Nationale (28 mai 1981)

Textes Officiels: IO 85 Collège : *« l'EPS ne se confond pas avec les activités qu'elle propose et organise »*

IO 86 Lycée : *L'EPS au lycée, ainsi que pour chacun des niveaux d'enseignement assure, dans un but d'éducation l'apprentissage des APS*

3h en collège, 2h en lycée.

Pratique majoritaire : choisies et programmées parmi les 7 groupes d'APSA.

Parole d'expert : *Nous avons souligné un des objectifs de cette discipline : la transmission et l'apprentissage de pratiques sociales »*

A.Hébrard.(professeur, penseur, expert)

« Faut-il changer la société pour changer l'Ecole ou changer l'Ecole pour changer la société ? » cette question finement posée par les Cahiers Pédagogiques, nous entraine vers une *EP Sociale...* (phonétiquement on peut lire...Une paix Sociale... NDA). Il est temps en effet de recadrer la jeunesse qui se perd, que sans doute nous perdons et qui à coup sûr nous perdra : pour ce faire, notre discipline, où la relation à l'autre est forte, où la nécessité de la règle s'impose et où le respect est omniprésent, semble idoine. Nous voici donc profs de savoir vivre ensemble !

Ministère : Education Nationale

Textes Officiels: texte de la Mission des Enseignants + premiers programmes disciplinaires (96, 97, 98... 2008, 2010...)

Pratique majoritaire : Développer des Compétences spécifiques, propres, méthodologiques.... (4 h ou 3h en collège et 2h en lycée)

Parole d'expert : « Le mérite des programmes est de mieux faire apparaître quelle est la part de liberté des enseignants »

G.Malvezin. (Inspecteur Général)

Nous pourrions arrêter ici ce survol rapide : il a montré que notre discipline déménageant d'un ministère à l'autre (7 au moins au total : de l'instruction, la guerre, de la santé, du loisir (!!), du temps libre (!!!), de la jeunesse et des sports pour finir , à ce jour, à l'EN) d'une utilisation à une autre, d'une orientation à l'autre a toujours été ballottée entre vassalisation externe plus ou moins discrète et querelle de chapelles interne.

Qu'en penser ?

Si nos contenus sont à la fois « objets et moyens d'enseignement » si le Socle Commun nous a fort timidement certes, invité au festin des capacités, attitudes et connaissances, tentons de savoir pourquoi ... pour la sympathie des collègues reconnue par tous, pour ce « regard » paraît-il si particulier, si différent que nous portons sur les élèves, ou pour éviter de licencier près de 45000 personnes ce qui serait mal vu, même si nombreux sont ceux qui pensent que nous coutons cher par rapport, d'une part, à notre réelle efficacité et surtout d'autre part, à cette envie d'externaliser la discipline qui sommeille dans les tiroirs de tous les ministres en recherche de fonds (ou de fond). En clair, l'EPS coûte ... et ne produirait pas grand-chose.... (cf l'éternel débutant...).

La discipline certes préférée des élèves, mais la seule aussi dont on peut se faire dispenser, a-t-elle encore sa place à l'Ecole en 2011 ? cette plus value qu'elle prétend apporter n'est elle point pure utopie de l'Inspection Générale ? avec ce que propose le monde associatif l'EPS a-t-elle toujours sa raison d'être ?

D'aucun sans doute pensent NON... mais osons répondre OUI... !

Mais sous une forme qui lui permettra d'apporter réellement sa plus value : en référence à l'ouvrage récent de T.Perez-Roux et aux travaux d'Arnaud Sébilleau, on sent

bien que notre cohérence vis-à-vis de l'extérieur de la discipline (Ecole, Société) pourrait s'effriter voire offrir des brèches à nos détracteurs, si nous ne prenons pas garde à assurer son aspect interne en fédérant notre projet tout en laissant libres les démarches pour y accéder.

Notre thèse est que l'EP(S) doit se dégager de toute vassalisation. Elle doit, excusez l'anthropomorphisme, exister pour elle-même. Faisons fi des systématiques obédiences, des services à rendre, des rôles à jouer ... il est temps la faire « claquer » cette plus value dont on parle... il n'est pas question de dire que nous en ferons plus ou mieux que les uns ou les autres (BE, fédérations ou Clubs : le fameux risque d'externalisation cher à M.Delaunay), mais de poser comme point de départ que la discipline EPS de par son apport particulier pour les élèves, même pour ceux qui s'y opposent, est une chance que l'Ecole offre à chaque gamin. Une chance de se construire au travers de sa corporéité, de se retrouver confronté à soi, dans cette prise de conscience fantastique qui pose que nous sommes notre corps, bien plus que nous ne le possédons.

Ce **S**, actuellement ne doit pas se tourner vers autre chose que celui qui fait, qui est au cœur de l'action, de la réflexion, de l'analyse c'est-à-dire l'élève lui-même.

Nous posons donc le **S** comme celui de la Subjectivité. A tout seigneur tout honneur, c'est au pratiquant que s'adresse notre discipline sans besoin de recours à telle science ou telle velléité sociétale. L'EP du **Sujet** est bien celle qui compte et qui comptera, pour faire de ces personnes confrontées à la réalité de cette discipline des êtres plus sensibles à eux-mêmes, plus conscients de l'effort, du beau, de l'engagement, de la solidarité, du respect, plus humains finalement.

Passer d'une visée collective à dimension individuelle à une visée individuelle à dimension collective, voilà le projet de cette EPSujet qui postule que le changement et les évolutions de chacun favoriseront l'émergence d'un mieux vivre pour tous.

Sans se réfugier derrière tel ou tel auteur, rappelons simplement, que Spinoza prônant l'unité Corps/esprit, que Marcel Mauss à propos de la « notion technique du corps » établit une corrélation entre la société et la manière dont les hommes savent « se servir de leur corps ». Pour Michel Foucault, semble capital aussi « le souci du corps » et « l'usage des plaisirs ». Que Michel Serres et Michel Onfray ont tant et si bien écrit pour revitaliser notre pensée sur le corps. Pour ces auteurs et bien d'autres, issus de champs variés (sociologie, psychologie, philosophie...) l'oubli du corps, ou sa non-prise en compte serait une erreur, voire une faute. La culture, qu'il faut entendre comme ce qui fonde la

vie sociale, est inexplicable sans la compréhension du corps. Est bien montré dans leurs ouvrages qu'il ne peut y avoir de *corps social* si l'on fait abstraction du *corps individuel*.

Pour Conclure (momentanément)...

Après un balayage historique rapide et thématique, la réalité sociale, scolaire et disciplinaire nous a guidé vers ce retour actualisé aux sources, qui, sans dénier les grands objectifs disciplinaires, sans s'inféoder à tel ou tel courant, mais en s'appuyant sur des programmes « du berceau au bachot » enfin assez cohérents, semble nécessaire pour la pérennisation de notre profession mais surtout le bien être de nos élèves.

En visant la corporéité au travers du vécu des pratiquants, notre centration sur la possible polysémie S a abouti à associer notre lettre à la Subjectivité, à la réalité du Sujet.

L'éducation physique du sujet se base sur des pratiques sportives ou de détente (vive la CP5 !), compétitives ou de loisir, recouvrant si possible toutes compétences propres, balayant naturellement toutes les compétences méthodologiques et sociales, mais surtout visant la création harmonieuse d'une corporéité réussie pour les élèves. Trêve de disputes sur telle ou telle hiérarchisation de nos objectifs généraux, si nous visons l'émergence d'un élève « lucide, cultivé, autonome physiquement et socialement éduqué » il est grand temps de nous (re)centrer sur notre principal partenaire, celui qui donne sens à notre action, celui qui est, ne l'oublions jamais, le sujet essentiel de notre engagement.

Peut-être finalement serait-il grand temps de se priver du **S**, à l'instar de l'Education Musicale, l'Education Physique à l'Ecole ne peut que s'adresser au Sujet/ élève. Puisque cela semble clair pour nous tous, revenons donc à l'Acronyme EP, plus court, moins soumis à un **S** aussi structurant que vassalisant : la guerre du S n'aura donc plus lieu. En l'ôtant nous imposons de fait l'évidence de la direction que nous prenons, avec des chemins aussi variés que possibles, celle qui permettra à nos élèves de développer une corporéité riche et variée basée sur des pratiques éclectiques, un rapport soi construit et constructif, et donc de grandir grâce à notre discipline.

Cette proposition qui se poursuivra sans doute, est loin d'être achevée. Elle existe dans quelques projets d'EP, s'incarne dans des pratiques adaptées et se soumet ici au feu de vos commentaires.

Surtout n'hésitez pas.

P. Sipeyre

PrAg EPS Marseille

Président Régional Ugsel

philsip@hotmail.com

Bibliographie :

Onfray

Serres

Mauss

Foucault

Durand

Delaunay

Bruner

Perez

Sibileau